



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assurance chômage et réforme des retraites : même combat !

À la veille de Noël, le gouvernement annonce un projet de décret qui prévoit de durcir l'accès aux allocations chômage, en réduisant de 25% la durée d'indemnisation des chômeuses et chômeurs à partir du 1^{er} février 2023. Mauvaise surprise, un article non annoncé lors de la « concertation » prévoit encore pire, une baisse de 40% de la durée maximale d'indemnisation, en cas de taux de chômage inférieur à 6%, alors même que la réforme de 2021 produit des effets négatifs voire désastreux en termes de conséquences et d'aggravation de la pauvreté. Pour exemple, 40% des allocataires ont ouvert un droit avec une allocation journalière inférieure à l'allocation minimale de 29,6 euros par jour.

L'exécutif n'en tire aucune conclusion et s'assoit sur le paritarisme ignorant, de fait, le rôle des organisations syndicales, passant outre une opposition unanime de celles-ci.

Comme à chaque réforme libérale, celle de l'assurance chômage va entraîner plus de précarité pour ceux qui la subissent déjà, notamment les jeunes et les seniors. Priver les demandeurs d'emplois de leur droit n'a jamais permis de faciliter le retour à l'emploi, bien au contraire, défendre les conquises de la sécurité sociale est plus que jamais d'actualité.

À quelques jours des annonces de la réforme des retraites combinée à celle de l'assurance chômage, la CGT s'inquiète des conséquences dramatiques que pourrait engendrer le recul de l'âge de départ à la retraite. Surtout quand beaucoup de seniors ne retrouvent pas un emploi après 55 ans, particulièrement les femmes, ou ne peuvent plus travailler pour cause d'inaptitude due à la pénibilité au travail.

Le gouvernement s'obstine à reprendre les idées du Medef, afin que le patronat recrute à bas salaires et sans améliorer les conditions de travail.

Pour la CGT, il est urgent d'augmenter les salaires de l'ensemble des salariés du public et du privé et de fait, les cotisations sociales pour généraliser la protection sociale et aussi répondre à une inflation qui ne cesse d'impacter les travailleuses et les travailleurs.

La CGT appelle l'ensemble du monde travail à se mobiliser dès janvier 2023, pour faire cesser toute régression sociale !

Montreuil, le 28 décembre 2022